

**CANEVAS DE REDACTION D'UN PROJET D'EXPERIMENTATION**  
**A DESTINATION DES PORTEURS DE PROJETS QUI METTENT EN ŒUVRE LE NUMERIQUE**

*Ce document servira à la sélection des projets qui seront accompagnés par les instances académiques. Il sera alors communiqué aux accompagnateurs. Il servira également de base à l'évaluation académique.*

**1- LES GRANDES LIGNES DU PROJET**

- Titre.
- Résumer la nature du projet, les objectifs visés et les effets attendus (espérés ?) sur les élèves.
- Préciser comment le projet s'inscrit dans le projet d'établissement ou de la discipline et quelle sera sa visibilité.

**2- STRUCTURATION DU PROJET**

- Equipe concernée (*disciplinaire, équipe pédagogique, autre etc.*).
- Choix d'un coordonnateur du projet (*référent*).
- Elèves concernés / périmètre d'expérimentation.
- Equipements existants.
- Equipements nécessaires.
- Organisation générale du suivi du projet : Echancier (*quelles étapes envisagées dans l'avancée du projet ?*)
- Freins au projet et éventuels besoins d'accompagnement (*formations sur le droit à l'image, conduite de projet, montage vidéo etc.*).
- Estimation des moyens financiers et horaires.
- Choix des indicateurs qualitatifs de suivi et d'évaluation du projet (*nécessité de rendre compte des usages, de l'état d'avancement du projet en respectant un calendrier*).

Par exemple (liste non exhaustive) :

- Quelles incidences du projet sur l'organisation du cours ?
- Quels effets sur la posture de l'enseignant ?
- Quels effets sur l'implication, l'autonomie et la motivation des élèves ?
- Quels effets sur la collaboration des élèves entre eux ?
- Quels effets sur la différenciation des apprentissages ?
- Prévision des modalités de restitution du bilan sur le fond et la forme (*la forme peut être libre (papier, vidéo...), mais un compte rendu doit être formalisé. Par exemple, la vidéo a un caractère illustratif attrayant et peut être réalisée facilement*).

**3- SUIVI DU PROJET**

- Mise en œuvre de l'organisation envisagée et adaptation nécessaire (*exemple : organisation de l'accompagnement mis en place par les personnes ressources extérieures à l'établissement, respect de l'échéancier prévu etc.*).
- Gestion des difficultés rencontrées et des « inattendus »
- Organisation de réunions de suivi et élaboration de bilans d'étapes appréciant l'écart entre le projet et sa réalisation – régulation du projet
- Suivi des indicateurs.

**4- BILAN DU PROJET**

- Restitution des indicateurs d'évaluation.
- Identification des réussites du projet.
- Identification des freins rencontrés et des leviers mis en œuvre pour les dépasser.
- Poursuite ou arrêt du projet à l'issue du temps prévu pour l'expérimentation.
- Elargissement envisagé ou pas.
- Organisation de la communication du bilan afin de permettre la mutualisation et la restitution des résultats de l'expérimentation (*dans et au-delà de la discipline*) à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. On montrera des productions d'élèves qui illustrent les différents aspects et l'atteinte (ou pas) des objectifs.

- Transfert possible de toute ou partie de l'expérimentation vers d'autres disciplines ou d'autres équipes. Avec quels ajustements ?

## **Protocole de sélection des projets**

Un projet peut être retenu ou rejeté ou en mis attente de précisions.

### **Critères :**

Fiche projet saisie.

Cohérence du projet avec le projet d'établissement ou de la discipline.

Implication de l'équipe de direction et du conseil pédagogique (ou du comité numérique).

Objectif PEDAGOGIQUE clairement prioritaire.

Structuration du projet bien construite.

Modalités de suivi clairement précisées.

Pertinence des indicateurs de suivi.

Modalité de restitutions prévues et cohérentes.